



Volume 11 | Tome 3
MAI 2018

Dans ce numéro :

Information communautaire	2, 3, 5, 15, 16
Perceptions de taxes	3
Urbanisme et Travaux publics	2-7
Service de sécurité incendie et SQ	8
Service des sports, loisirs et culture	2, 3, 5, 9-16

SUJETS D'INTÉRÊTS

- **VENTE DE DÉBARRAS COMMUNAUTAIRE P. 2**
- **PROGRAMME COUCHES LAVABLES P. 3**
- **OFFRES D'EMPLOIS ÉTUDIANT P. 5**
- **TERRAIN DE JEUX D'ÉTÉ P. 9**
- **LIGUES DE BALLE HOMME/FEMME/ENFANT - INSCRIPTIONS P. 10-11**
- **TOURNOI DE BALLE DONNÉE P. 11**
- **DÉFIS FORESTIER ET PERSÉVÉRANCE P. 14**

BUREAU MUNICIPAL
Congés fériés:
Lundi 21 mai
Lundi 25 juin
Lundi 2 juillet

BULLETIN D'INFORMATIONS L'INDISPENSABLE



MOT DU MAIRE

Le printemps est à nos portes, et comme c'est souvent le cas, celui-ci n'arrive pas assez vite à notre goût. C'est le temps de l'année où nous avons le plus d'énergie et toutes les plantes, les arbres et la végétation reviennent à la vie après la période dormante de l'hiver. Bonne chance avec tous vos projets printaniers!

Nous avons reçu de bonnes nouvelles concernant le sentier de marche/vélo proposé entre notre Municipalité et celle de Lac Delage. Le promoteur de ce projet très attendu a obtenu tous les permis nécessaires. Nous le rencontrerons sous peu pour revoir les derniers détails et les travaux débiteront dès que la neige aura disparu.

Une période de deux mois est à prévoir pour la préparation du sentier donc, celui-ci devrait être prêt pendant l'été. Le sentier d'une longueur approximative de 7,8 km procurera un environnement sécuritaire pour des sorties en famille dans la nature environnante.

Brent Montgomery, maire



SVP, CONSERVEZ CE DOCUMENT À TITRE DE RÉFÉRENCE JUSQU'EN AOÛT 2018

27 MAI COLLECTE DE RDD

La Municipalité offrira gratuitement une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) par apport volontaire le **dimanche 27 mai de 9 h à 15 h** dans le stationnement du garage municipal (1745, boul. Valcartier).

Vous devez venir porter vos matières dangereuses vous-même au point de collecte.

Voici la liste des matières qui seront récupérées :

PEINTURES

Peintures vendues :

- soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)
- soit dans les commerces en gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)
- apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
- peintures à métal ou antirouille : peinture aluminium, teintures, vernis
- laques
- produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)
- peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)

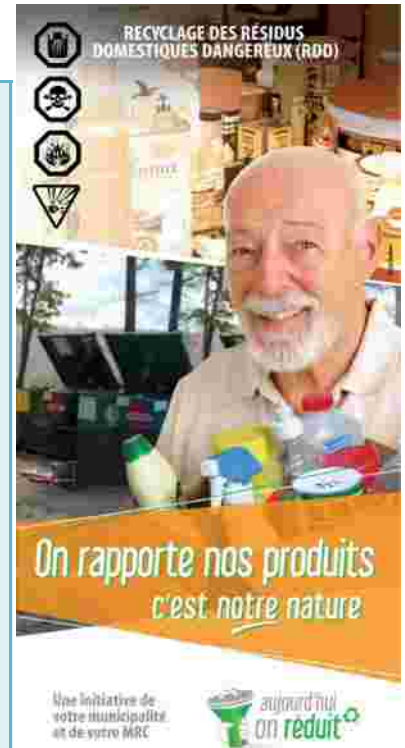
Peintures en aérosols

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ORGANIQUES

Acétone, adhésifs, aérosols, allume-feu solide, alcool à friction, allume-feu liquide, colle, cire, antigel, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégrèler serrure, dégraissant, détacheur à l'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encre, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à toiture, graisse à moteur, huile à chauffage et à lampe, lubrifiant, méthanol, naphte, poli, poly fila, protecteur à cuir, suède ou vinyle, résine liquide, scellant à silicone, séparateur de tapisserie, teinture à souliers, térébenthine, toluène

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX INORGANIQUES

Acides, bases, oxydants, piles, pesticides et insecticides
Ampoules fluocompactes



Si vous n'êtes pas convaincu qu'un produit dont vous voulez vous départir figure sur la liste, vous pouvez l'apporter le jour de la collecte et les employés sur place pourront vous informer.

Chaque contenant doit être exclusivement de provenance résidentielle.

Tous les produits doivent être dans leur contenant d'origine. Ne pas mélanger de produits pour une question de sécurité.

Lors de cette collecte, vous pouvez également apporter vos huiles usées, filtres à l'huile usagés et contenants d'huile (**usage non commercial seulement**). Ce service est également offert gratuitement tout au long de l'année par la Municipalité sur rendez-vous seulement. Merci de participer activement pour un environnement propre et sain!

DONNEZ UNE 2^e CHANCE À VOS ARTICLES USAGÉS...

Afin de mieux gérer ce qui est envoyé au site d'enfouissement avec les monstres ménagers, la Municipalité a décidé de donner une deuxième, ou même troisième vie à vos articles usagés. Alors, si vous avez des électroménagers, meubles ou articles qui pourraient toujours être utiles pour d'autres personnes, veuillez nous le mentionner lorsque vous appelez pour une cueillette. Nous les entreposerons jusqu'à la prochaine journée de collecte de RDD et ceux-ci seront distribués aux premiers arrivés lors de cette journée.

VENTE DÉBARRAS COMMUNAUTAIRE - 27 mai de 8 h 30 à 13 h 30

La vente de débarras communautaire organisée par le Service des sports et loisirs vous offre l'opportunité de louer une ou des tables lors de la vente du **dimanche 27 mai de 8 h 30 à 13 h 30**. En tout, 19 tables seront disponibles sous l'abri multifonctionnel ainsi que quelques autres à l'extérieur si la température le permet. **Si vous êtes de ceux qui sont à la recherche de trouvailles, pourquoi ne pas profiter de cette journée pour venir visiter les exposants! À noter que le Service des travaux publics de la Municipalité aura des articles divers à vendre lors de cette vente débarras.**

Pour vous inscrire, présentez-vous au bureau municipal pour remplir le formulaire d'inscription et payer les frais de location. Le prix est fixé à 10 \$ par table (maximum de 2 tables par famille). Les tables sont réservées uniquement pour les résidents de 18 ans et plus. Réservez tôt! L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps.



**MARCHÉ PUBLIC AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE**
**tous les jeudis du 28 juin
au 20 sept.**

14 h30 à 18 h30

Pour information: Joanne
Gosselin,
418-844-3213 ou
[jardins5econcess@
hotmail.com](mailto:jardins5econcess@hotmail.com)

Nous sommes toujours à la recherche de personnes souhaitant vendre principalement des produits agro-alimentaires. Le « Prêt à Manger » serait apprécié. Nous cherchons aussi quelqu'un de la municipalité qui viendrait offrir des produits de dinde ou poulet transformés ou non au marché. Plusieurs personnes présentes l'été dernier ont confirmé leur présence. Nous travaillons sur l'animation actuellement et le dépliant. Suivez le développement sur notre page Facebook:

[marchepublicSaintGabrieldelValcartier](https://www.facebook.com/marchepublicSaintGabrieldelValcartier)



TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le deuxième versement du compte de taxes municipales est payable le 1^{er} juillet 2018. Le privilège de payer en trois versements ne peut être accordé que si tous les versements sont effectués à leur échéance. Tout paiement reçu en retard portera intérêts et pénalité sur la totalité du compte.

COLLECTE POUR LES FEUILLES

Les sacs de feuilles ne sont pas ramassés lors la collecte régulière des ordures ménagères. La Municipalité organisera une collecte spéciale la **semaine du 28 mai**. Les sacs de feuilles doivent être déposés au bord de la route devant votre résidence.



DON DE PLANTS D'ARBRES LE 27 MAI

Cette année encore, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est heureux d'organiser, en collaboration avec l'Association forestière des deux rives (AF2R), des activités dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts.

Pour l'occasion, nous planifions une activité de distribution gratuite de plants d'arbres, pour sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et de la forêt. Lorsque vous apporterez vos RDD le dimanche 27 mai, vous pourrez repartir avec un jeune plant. Les plants sont offerts gratuitement par le Ministère et leur distribution est coordonnée par l'AF2R.



PROGRAMME DE COUCHES LAVABLES

La Municipalité offre maintenant par l'intermédiaire d'un



programme de réduction des déchets, de rembourser la moitié du prix d'achat avant taxes d'un ensemble de couches lavables jusqu'à un maximum de 100 \$.

Ce programme s'applique aux parents d'enfant de moins d'un (1) an résidant à Saint-Gabriel-de-Valcartier. Le programme de subvention prendra fin sur décision du conseil municipal. Le formulaire et les modalités se retrouvent au bureau municipal, sur le site Internet et sur la page Facebook de la Municipalité.

MONSTRES MÉNAGERS

La collecte hebdomadaire des monstres ménagers et des matériaux secs a lieu **les mardis** pendant l'été. Ce service fonctionne sur **appel seulement, SVP ne pas déposer de monstres ménagers devant les conteneurs ou à côté des boîtes aux lettres communautaires.** Vous devez communiquer avec le **bureau municipal au 418 844-1218** pour demander une collecte et fournir la liste des objets à ramasser. Il est essentiel que les matériaux soient triés correctement (ex. : les tapis roulés, le métal trié, les fils ou la broche roulés ou attachés).

Objets ramassés dans les monstres ménagers:

*Pneus usagés (usage non commercial seulement) ainsi que les jantes, vous devez toutefois séparer les jantes des pneus. *Huiles végétales de friture dans leurs contenants d'origine ou dans une bouteille de plastique transparente et identifiée.

Objets non ramassés dans les monstres ménagers:

*Carcasses de véhicules *débris de déboisement, *ordures ménagères, *feuilles mortes (sauf lors de collectes spéciales) *matériaux recyclables.

Pour les matériaux de rénovation, ne pas disposer de ceux-ci dans les bacs à ordures, l'entrepreneur ne les ramassera pas. Nous pouvons les ramasser dans un volume restreint. Il faut en faire la demande auprès de Dany Laberge, responsable du Service des travaux publics.

RESPONSABILITÉS - PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Bien que le chien puisse être votre meilleur ami, certains représentants de la race canine peuvent faire grogner les voisins. Si vous êtes propriétaire d'un chien, assumez vos responsabilités:



- ◆ Respectez les dispositions visant les chiens figurant dans le Règlement municipal
- ◆ Respectez votre voisinage en adoptant un comportement responsable à l'endroit de votre chien et de ses besoins (**Ramassez et jetez leurs crottes!**)
- ◆ Ne laissez pas japper votre chien inutilement
- ◆ Gardez votre chien attaché ou en laisse en tout temps

Merci pour votre collaboration!

AGRILE DU FRÊNE – AGRILUS PLANIPENNIS



L'agrile du frêne est un coléoptère envahissant extrêmement destructeur qui attaque et tue toutes les espèces de frênes, mais **pas** les sorbiers, qui ne sont pas des frênes même si leur nom anglais mountain ash peut laisser croire le contraire. L'agrile du frêne a déjà tué des millions de frênes en Amérique du Nord.

Pour **prévenir la propagation** de l'agrile du frêne, l'ACIA a imposé des restrictions interdisant le déplacement des billes de frêne et du bois de chauffage hors des zones

réglementées. Ne déplacez pas de bois chauffage.

Signalez toute nouvelle détection du ravageur hors des zones réglementées à l'un des bureaux de l'ACIA.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon d'identifier l'agrile du frêne et de prévenir sa propagation, consultez :

<http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/phytoravageurs-especesenvahissantes/insectes/agrile-du-frêne/fra/1449632962119/1449632962930>.

Pour consulter la zone réglementée :

http://inspection.gc.ca/DAM/DAM-plants-vegetaux/STAGING/text-texte/pestrava_agrpla_ministerial_pdf_1337372111445_fra.pdf

SÉCURITÉ CIVILE—PRÉPARATION EN CAS D'INONDATIONS

Bonjour à tous!

Voici **trois liens incontournables d'Urgence Québec** sur la préparation aux inondations :

- ☑ **Que faire en cas d'inondation :**
<http://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/Fr/situation-urgence/Pages/Inondation.aspx>
- ☑ **Avant un sinistre :**
<http://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/Fr/responsabilites-citoyens/Pages/avant-un-sinistre.aspx>
- ☑ **Pendant un sinistre :**
<http://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/Fr/responsabilites-citoyens/Pages/pendant-un-sinistre.aspx>

Si vous êtes témoin d'une situation critique, signalez-la :

- Aux heures ouvrables, à la DRSCSI du MSP : **418 643-3244, poste 42300.**
- En tout temps, au Centre des opérations gouvernementales (COG) : **1 866 650-1666 ou 418 528-1666.**

PROJET DE BRIGADE CITOYENNE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

La CBJC est partenaire avec le CRE et le MDDELCC au projet de « Lutte aux espèces végétales exotiques envahissantes par une brigade citoyenne, sur le territoire de la réserve écologique de la Tourbière-de-Shannon »



La réserve écologique de la Tourbière-de-Shannon est un milieu naturel d'exception située sur le territoire de la ville de Shannon, dans la MRC de La Jacques-Cartier. Le statut de réserve écologique est un outil légal qui offre une protection intégrale au territoire. Cette protection permet de préserver l'intégrité naturelle de la réserve qui abrite notamment la deuxième plus grande population de la listère du Sud (*Neottia bifolia*) au Québec, soit plus de 500 individus de cette espèce floristique désignée menacée. La tourbière est aussi l'habitat d'une population d'excellente qualité (plus de 1 000 individus) de la platanthère à gorge frangée (*Platanthera blephariglottis*), une espèce floristique rare.

La réserve écologique de la Tourbière-de-Shannon, bien qu'exceptionnelle, est vulnérable à diverses menaces. En effet, elle est située en milieu périurbain et plusieurs activités humaines ont été recensées en périphérie, dont l'exploitation d'une sablière. Aussi, les espèces végétales exotiques envahissantes présentes dans la réserve et à proximité menacent les populations d'espèces indigènes.



Afin d'éviter l'empiètement dans le milieu humide par des espèces envahissantes et la perte d'habitat pour les espèces végétales du milieu, les citoyens résidants à proximité de la réserve seront sensibilisés par un employé de la CBJC lors de rencontres porte à porte au mois de mars. Ces rencontres des propriétaires permettront également de mettre sur pied une brigade citoyenne pour réaliser des interventions de contrôle des espèces végétales exotiques envahissantes qui ont été préalablement identifiées. Les interventions s'effectueront dès le printemps sous la supervision du CRE de la Capitale-Nationale.

Si vous souhaitez faire partie de la brigade citoyenne, communiquez avec nous au info@cbjc.org ou au 1-888-875-1120 poste 300. Pour plus d'informations sur le projet, consultez le www.cre-capitale.org/shannon.

OFFRES D'EMPLOIS ÉTUDIANT POUR L'ÉTÉ

TRAVAUX PUBLICS :

Entretien des terrains municipaux et divers travaux manuels. Vous devez obligatoirement posséder un permis de conduire pour appliquer sur ce poste.

Conditions d'admissibilité pour cet emploi :

- ◆ 5 jours par semaine débutant le 31 mai;
- ◆ Être âgé de 16 ans et plus;
- ◆ Être étudiant et retourner aux études à l'automne 2017.

La priorité sera accordée aux résidants de Saint-Gabriel-de-Valcartier.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir ou apporter un curriculum vitae au plus tard le **15 mai 2018** au bureau municipal de Saint-Gabriel-de-Valcartier. Vous pouvez également envoyer votre curriculum vitae par courriel au admin@munsgdv.ca. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec Dany Laberge au Service des travaux publics au 418-844-1218.

SPORTS ET LOSIRS :

SURVEILLANT / SURVEILLANTE À LA PATAUGEUSE

Responsabilités :

- * Assurer la surveillance et la sécurité des usagers de la

pataugeuse, le respect des consignes et le bien-être des enfants.

Exigences :

- * Âgé de 15 ans et plus;
- * Responsable et dynamique;
- * Disponible pour toute la période estivale, soit du 16 juin au 3 septembre.

MONITEURS/MONITRICES-TERRAIN DE JEUX D'ÉTÉ

Responsabilités :

- * Développer et planifier une programmation spécifique aux groupes de jeunes de 5 à 12 ans;
- * Assurer l'animation d'un groupe de jeunes;
- * Collaborer à l'organisation d'activités spéciales.

Exigences :

- * Étudiant âgé d'au moins 16 ans retournant à l'école à l'automne 2018;
- * Expérience de travail reliée à l'emploi;
- * Disponible du 26 juin au 10 août;
- * Sens de responsabilité très élevé, aptitudes au travail d'équipe.

Envoie ton C.V. avant le 4 mai à Pamala Laberge Courriel : plaberge@munsgdv.ca Fax : 418 844-3030.

CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

La Municipalité a octroyé le contrat du contrôle biologique des insectes piqueurs pour la saison estivale 2018 à la firme Conseiller forestier Roy Inc. Les activités de prospections des gîtes larvaires ainsi que les opérations d'épandage débutent tôt au printemps et se prolongent jusqu'à la fin août. Les équipes d'applicateurs sillonneront la municipalité et ses environs à plusieurs reprises au courant de l'été afin de garantir une diminution de la nuisance. Il est important de rappeler que le résultat escompté par ces opérations est une diminution de l'ordre de 80 % et non une éradication des insectes piqueurs.

Le programme de contrôle des insectes piqueurs sollicite la collaboration des citoyens afin d'autoriser l'accès aux zones de forte production de moustiques et de mouches noires, aux équipes d'applicateurs.

Dans le seul but de contribuer à l'efficacité des opérations, nous présentons certains comportements à adopter, qui permettront de limiter l'accroissement des moustiques :

- ◆ Les piscines inutilisées doivent être recouvertes ou mises en opération.
- ◆ Les embarcations (Chaloupes, canots, kayak) doivent être vidées et

retournées

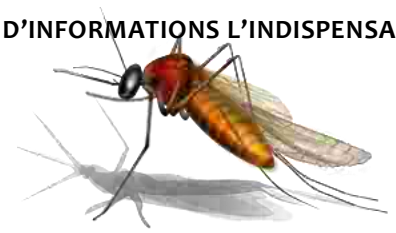
- ◆ Les récipients divers (Pneus, seaux, brouettes) doivent être vidés et retournés

- ◆ Les jardins d'eau et bains d'oiseaux doivent être entretenus afin d'éliminer l'eau stagnante

- ◆ Assurer un écoulement continu de l'eau dans les gouttières et les fossés
- ◆ Remplir les ornières (de sable, gravier, terres) afin de prévenir l'accumulation d'eau stagnante

L'eau accumulée à ces sites temporaires peut générer plusieurs centaines de moustiques chaque semaine.

Vous pouvez communiquer avec nous à ce numéro de téléphone sans frais: 1-855-696-3398. Afin d'obtenir davantage d'information sur la firme, notre site www.cfroy.com est accessible et mis à jour constamment.



La Municipalité à besoin de bénévoles pour effectuer des tests de nuisance du contrôle biologique des moustiques et des mouches noires

L'efficacité de l'opération est mesurée par des « tests de nuisance » et ces données doivent être prélevées par le personnel de Conseillers forestiers

Roy accompagné d'un témoin extérieur de la firme. Ces mesures sont effectuées trois fois par semaine sur le territoire et durent environ 15 à 30 minutes.

Pour y participer, veuillez s'il vous plaît nous communiquer votre intérêt au **418 844-1218**.

RAPPEL - ABRIS D'HIVER

À partir du 30 avril, toutes les structures considérées comme temporaires telles que les garages (en panneaux de bois, toile ou vinyle), les abris pour les arbres et les clôtures à neige doivent être démontées. Ces structures sont autorisées du 1^{er} octobre au 30 avril.

Par respect pour votre voisinage, veuillez vous conformer à ce règlement sous peine d'amende (200 \$ minimum par jour d'infraction continue).



PISCINE SÉCURITAIRE — BAINADE PARFAITE

Le gouvernement du Québec de même que plusieurs municipalités ont adopté des réglementations pour assurer la sécurité des piscines résidentielles. Leur application vise à réduire les risques de noyade, particulièrement chez les jeunes enfants de moins de 5 ans, et ce, en contrôlant et protégeant l'accès aux piscines résidentielles.

Le règlement concerne :

- Piscine creusée
- Piscine semi-creusée
- Piscine hors terre
- Piscine démontable (paroi souple, gonflable ou non)
- Spa à capacité supérieure à 2000 litres
- N'importe quel autre bassin résidentiel artificiel extérieur, permanent ou temporaire, destiné à la baignade, dont la profondeur d'eau est de 60 cm ou plus. Un permis municipal est obligatoire pour toute nouvelle

installation ou toute modification aux installations existantes. Renseignez-vous auprès de la Municipalité en cas de doute ou pour entamer les démarches pour l'obtention du permis.

Au besoin, la Municipalité est disponible pour faire des inspections volontaires. Cette inspection est obligatoire suite à l'obtention du permis et à la réalisation des travaux.

Pour plus d'information :

<http://www.baignadeparfaite.com>



USAGERS DE L'AQUEDUC—CONSOMMEZ DE FAÇON RESPONSABLE!

Avez-vous déjà pensé à vos habitudes de consommation en période estivale et l'impact de celles-ci sur le réseau? La proximité de la rivière ainsi que l'abondance de ses eaux font croire que la ressource est inépuisable et gratuite. Mais attention! Les nombreuses sources de gaspillage de l'eau coûtent à chaque année des dizaines de milliers de dollars en énergie et en équipements, d'où l'importance de sensibiliser les citoyens à son utilisation judicieuse.

Il importe de réduire sa consommation d'eau potable pour les raisons suivantes :

- ◆ Pour réduire la demande faite au réseau de distribution et d'épuration
- ◆ Pour éviter le gaspillage d'une ressource naturelle essentielle à la vie
- ◆ Pour faire des économies collectives et individuelles

Voici quelques conseils pour éviter le gaspillage de l'eau potable:

- ◆ Évitez les heures de pointe de 17h à 21h les soirs de semaine pour

l'arrosage des pelouses ou jardins, le remplissage de piscines, etc...

- ◆ Portez une attention particulière aux périodes de sécheresse et évitez l'utilisation inutile d'eau;
- ◆ Arrosez la pelouse en profondeur au besoin, le soir, une fois par semaine, et évitez d'arroser lorsqu'il pleut. Un boyau débite 1000 litres à l'heure, c'est-à-dire la quantité d'eau qu'une personne boit en 3 ans;
- ◆ Réparez vos fuites d'eau : économisez des milliers de litres d'eau par année.
 - Laissez votre pelouse plus longue (2 à 3"), pratiquez l'herbicyclage et ajoutez du paillis à vos aménagements paysagers : réduisez vos besoins d'arrosage de 75 %;
- ◆ Lavez la voiture au seau plutôt qu'au tuyau d'arrosage : économisez 390 litres;
- ◆ Balayez votre cour au lieu de l'arroser au boyau : économisez 200 litres;
- ◆ Ne remplissez pas votre piscine à plus

de 15 cm du bord et couvrez-la d'une toile solaire;

- ◆ Récoltez et utilisez l'eau de pluie et adoptez l'arrosoir manuel;
- ◆ Installez des aérateurs à débit réduit sous les robinets : réduisez le débit jusqu'à 50 %;
- ◆ Fermez l'eau lorsque vous vous savonnez, lavez les dents ou vous rasez;
- ◆ Utilisez des bacs pour faire la vaisselle, au lieu de laisser couler l'eau;
- ◆ Démarrez la laveuse et le lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins;
- ◆ Préférez la douche (115 litres) au bain (160 litres).



VANNES D'ENTRÉE D'EAU

Chaque résidence desservie par le réseau d'aqueduc est munie d'un système de raccordement pour l'alimentation en eau. La tête de la bouche



à clé de branchement au réseau d'aqueduc qui sort de terre sur votre terrain, communément appelée « bouteille » est enfouie dans le sol, généralement en façade du bâtiment et habituellement à la limite de la propriété entre l'emprise de la ville et celle du propriétaire. Il est d'ailleurs très important qu'elle soit **visible, accessible et facilement repérable en tout temps.** Personne d'autre qu'un employé de la ville n'est autorisé à manipuler ce branchement d'eau.

TRAITEMENT POUR LA SUPPRESSION DE L'AMBROSIA

La Municipalité participera encore en 2018 à un programme de traitement collectif pour la suppression de l'herbe à poux.

La mission commune est **d'éliminer**

définitivement cette plante hautement allergène.

Nous comptons donc sur la participation de tous pour mener à bien cette mission.

Voici comment participer activement :

1. Arracher, s'il y a lieu, les plants d'herbe à poux sur votre propriété.
2. Localiser les zones potentiellement infestées dans votre quartier.
3. Sensibiliser vos voisins aux dangers de cette plante.

Ce **programme** collectif annuel est destiné à **réduire significativement** le taux de pollen, et ce, dans le plus grand intérêt de la population. L'impact socio-économique relié aux allergies respiratoires est de 250 millions de dollars annuellement.



**VOTRE RÉFÉRENCE
COMMUNAUTAIRE**

**Venez voir ce qu'il y a de
nouveau!**

**WWW.SAINT-GABRIEL-DE-
VALCARTIER.CA**

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

VISITES DE PRÉVENTION



Le Service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier désire rappeler à la population que le Programme de prévention domiciliaire 2018 sera effectué à partir du mois de mai prochain. Des préventionnistes en uniforme identifié du Service de sécurité incendie de la Municipalité effectueront des inspections dans des résidences sur le territoire.

Seuls ceux-ci sont mandatés par le Service de sécurité incendie pour faire des recommandations sur la conformité de votre résidence, en lien avec les règles de base en matière de sécurité incendie.

Dans le cadre de leurs visites, les pompiers vérifieront notamment, l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée. Nous vous rappelons qu'un avertisseur de fumée doit être installé sur chaque étage, y compris le sous-sol. Les meilleurs endroits où les installer sont les corridors, près des chambres à coucher, en s'assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Qu'ils soient à piles ou électriques, les avertisseurs de fumée doivent être remplacés tous les 10 ans en se fiant aux indications inscrites sur le boîtier de l'avertisseur (ne jamais dépasser la durée suggérée). Les propriétaires d'immeubles doivent fournir un avertisseur de fumée à leurs locataires, mais il revient à ces derniers de changer la pile. Il est à noter que les piles doivent être remplacées au changement d'heure.

Pour obtenir de l'information sur la prévention des incendies, les citoyens sont invités à communiquer avec le service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier.

DÉFI DES TÊTES RASÉES DE LEUCAN

La MRC de La Jacques-Cartier est fière d'organiser, encore cette année, le Défi des têtes rasées de Leucan. L'activité de financement aura lieu le **9 juin 2018 de 10 h à 14 h** à la caserne incendie de Stoneham-Tewkesbury au 201, chemin de la Grande Ligne. Le Service incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier sera de la partie et vous encourage à participer ou donnez généreusement pour soutenir des milliers d'enfants atteints de cancer et leur famille.



Vous cherchez un défi stimulant et valonsant ? Votre Service de sécurité incendie bénévole a besoin de vous !

Inscription : 28 février au 1^{er} avril 2018
au bureau municipale ou en ligne à saint-gabriel-de-valcartier.ca

UNE ALARME C'EST SÉRIEUX !

RÉNOVATION

MAUVAISE UTILISATION

FUMÉE DE CUISSON

MAUVAISE INSTALLATION

90% DES ALARMES SONT NON FONDÉES

cestserieux.com

TERRAIN DE JEUX et GROUPE DE JEUX 2018 26 JUIN AU 10 AOÛT

**SOUS LE
THÈME :**



LE TRANSPORT EST INCLUS DANS NOS PRIX! (À noter qu'il n'y aura aucun transport la première semaine du 26 au 30 juin)

Terrain de jeux

ENFANTS DE 5* À 11 ANS

Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

**S'applique également aux enfants de 4 ans débutant la maternelle en septembre*

Groupe de jeux

ENFANTS de 3 À 4 ANS

Du mardi au jeudi de 9 h à 16 h



SERVICE DE GARDE

disponible du lundi au vendredi
de 6 h30 à 18 h

Suivez-nous sur Facebook :

(Terrain de jeux–Playground) et faites-nous part de vos idées et commentaires.



INSCRIPTION

- ♦ Sur notre site internet www.saint-gabriel-de-valcartier.ca
- ♦ Plateforme Amilia



PÉRIODE D'INSCRIPTION du 1 au 31 mai*

***Frais de 25 \$ facturés
après cette date**



TERRAIN DE JEUX

COÛTS	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS
	(Autobus inclus dans le prix)	
Semaine	100 \$ (+ t-shirt 10 \$)	125 \$ (+ t-shirt)
Été complet (7 sem.)	500 \$ (t-shirt inclus)	700 \$
Par jour	25 \$ (sans sortie) ou 40 \$ (avec sortie)	

GROUPE DE JEUX

COÛTS	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS
	Semaine (3 jours)	55 \$
Été complet (7 sem.)	300 \$	500 \$

SERVICE DE GARDE (résidents et non-résidents)

COÛTS	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS
	Semaine	30 \$ / enfant
Été complet (7 sem.)	200 \$ / enfant	300 \$ / famille
Par jour	25 \$	

PROGRAMME D'AIDE MONITEUR (P.A.M.)

Votre ado de 12 à 15 ans se cherche quelque chose à faire pour occuper son temps cet été?

Pour ceux qui voudrait acquérir de l'expérience de travail auprès des enfants, essayez notre programme d'aide moniteur. Venez développer vos compétences en leadership et votre créativité avec une expérience pratique.

Il y a possibilité d'une semaine de garde la semaine du 13 août, veuillez réserver lors de l'inscription.

ESCOMPTE FAMILIAL disponible (applicable aux coûts du Groupe de jeux et du Terrain de jeux) pour famille de 2 enfants et plus. L'escompte familiale ne s'applique pas pour les non-résidents et seulement un rabais peut être appliqué par famille.

PICKLEBALL

QUAND : LUNDIS ET MERCREDIS DE 18 H30 À 20 H30
OÙ : ÉCOLE SECONDAIRE MONT SAINT-SACREMENT
COÛT : ACTIVITÉ GRATUITE POUR TOUS
INFORMATION : plaberge@munsgdv.ca

Le Pickleball arrive en ville! Les inscriptions seront en continu. Ceci est un sport combinant des éléments du tennis, du badminton et du ping-pong. C'est un sport amusant et énergisant, vous n'en avez pas entendu parler? Ou bien vous en avez entendu parler mais ne savez pas comment jouer?

Ce n'est pas un problème, nous aurons quelqu'un sur place pour vous aider et vous apprendre les mouvements! N'oubliez pas de porter un short et des espadrilles. Allez, venez découvrir ce sport amusant qu'est le Pickleball! Nous jouerons sur la surface de la patinoire pendant l'été.



ÉQUIPEMENT DE PICKLEBALL



BALLE-MOLLE MASCULIN

Ligue compétitive débutant le **15 mai 2018**.

QUAND : mardi et jeudi soirs
COÛT : 155 \$ résidant ou 175 \$ non-résidant
RESPONSABLE: Laurent Issa

Date limite pour les inscriptions: **4 mai 2018**

Il y aura une pratique **OBLIGATOIRE** le 7 mai à 19 h pour tous les nouveaux joueurs. En cas de pluie, la pratique sera remise au lendemain soir. Pour recevoir toutes les Nouvelles et mise à jour, suivez-nous sur Facebook: ligue de balle molle saint-gabriel-de-valcartier.



ENTRAÎNEMENT SANTÉ MARIE-ÈVE ROCHETTE

MISE EN FORME MAMAN BÉBÉ (0-2 ans)

Bouger dans le plaisir et le respect du corps suite à l'accouchement en compagnie de bébé.

QUAND : mardis de 9h à 10h

MISE EN FORME, 50 ANS ET PLUS

Une classe qui vous donne des outils pour demeurer ou vous remettre en bonne forme physique en toute sécurité.

QUAND : mardi 10 h 30 à 11 h 30 pour 8 sem.

COÛT : 50 \$

OÙ : Centre communautaire

INFORMATION : Marie-Ève Rochette, Kinésiologue
581 995-5580



PARC DE JEUX D'EAU

OUVERT DE 10 H À 20 H

TOUS LES JOURS

(OUVERTURE EN JUIN)

Celui-ci se retrouve près du parc de jeux, à côté de la pataugeuse.

À noter : les jeux d'eau sont sans surveillance, les parents sont donc responsables de la sécurité de leurs enfants.



PATAUGEUSE

HORAIRE

Ouverture le 18 juin si le climat le permet.

Entrée gratuite.

Supervision adulte requise.

LUNDI AU VENDREDI :

15 H 30 À 18 H 30*

SAMEDI ET DIMANCHE:

12 H À 18 H 30*

*(Les heures d'ouverture

peuvent varier selon le climat)

Du 13 août à la Fête du travail :

Horaire : 12 h à 18 h 30

BÉNÉVOLES! LE SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS ET LES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ ONT BESOIN DE VOUS!

Vous voulez vous impliquer dans votre communauté et aimeriez rencontrer des gens de votre entourage et faire des activités intéressantes? Le Service des sports et loisirs, les services communautaires et le Comité historique a besoin de bénévoles pour plusieurs postes lors de la journée familiale, pour les activités du Club Ados, les parties de balle, le Club de soccer et à la Bibliothèque municipale. Cela vous intéresse?

Vous n'avez qu'à communiquer avec **Pamala Hogan-Laberge** au **418 844-2097**.

SPECTACLE HIP-HOP DIMANCHE 27 MAI

COÛT : gratuit
OÙ : Centre communautaire
QUAND : dimanche 27 mai - 15 h
**VENEZ ENCOURAGER
 NOS JEUNES DANSEURS!**



PARTIES DE PÉTANQUE

COÛT : gratuit
OÙ : derrière le Centre communautaire
QUAND : lundi et mercredi soirs à compter du 19 juin de 18 h 30 à 21 h
APPORTEZ VOS BOULES !
Venez vous divertir avec cette activité amusante!



SOCCER POUR ADOS/ ADULTES

Parties amicales le **VENDREDI SOIR**. Procurez-vous une paire de chaussures de soccer et des protège-tibias et venez nous rejoindre pour une partie de soccer énergique et amusante (7 vs 7 mixte).

Venez nous rejoindre !

OÙ : terrain de soccer des Ours Noirs (1743 boul. Valcartier)
QUAND : 18 h 30 à 20 h les vendredis soirs (à compter du 20 juin)
RESPONSABLE : Samuel Montminy

LIGUE DE BALLE-MOLLE FÉMININE

AUCUNE EXPÉRIENCE NECÉSSAIRE!

Cette ligue récréative est non-seulement pour le jeu mais un bon moyen de faire des rencontres amicales. Nous invitons les femmes et filles de 12 ans et plus.

QUAND :

La saison débute le 11 juin et les parties ont lieu les lundis soirs à 19 h et 20 h30. 12 parties seront jouées.

COÛT : 60 \$ pour résidentes
85 \$ pour non-résidentes

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:
Vendredi 25 mai à 16 h 30



TOURNOI DE BALLE DONNÉE

Les festivités de la Journée familiale débutent le vendredi soir 17 août avec le tournoi de balle donnée (parties de plaisir).

COÛT : 20 \$ (t-shirt inclus)

Date limite pour vous inscrire:

8 AOÛT

Pamala 418 844-1218 ou
plaberge@munsgdv.ca



BASEBALL /T-BALL ENFANTS

De 5 à 9 ans

L'objectif de cette activité est de présenter ce sport aux enfants afin qu'ils /elles puissent développer leur potentiel et leurs habiletés. Les équipes seront déterminées par groupe d'âge.

Quand: Samedis matin
débutant le **30 juin**

Coût: 25 \$ / enfant
35 \$ / famille

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!
DATE LIMITE D'INSCRIPTION:
Vendredi 8 juin à 16 h 30

TRÈS IMPORTANT DE RESPECTER LES DATES LIMITES D'INSCRIPTION!

Vous pouvez vous inscrire sur la plateforme Amilia de notre site internet. Information: plaberge@munsgdv.ca. Tout escompte qui pourrait vous être accordé ne sera plus applicable après la date limite d'inscription.

**BONNE CHANCE À NOS ÉQUIPES
DE SOCCER ET BALLE-MOLLE!
MERCİ AUX ENTRAÎNEURS ET BÉNÉVOLES DÉVOUÉS
À CES SPORTS D'ÉQUIPES. CE SERAIT IMPOSSIBLE DE
PRATIQUER NOS SPORTS PRÉFÉRÉS SANS VOUS.**



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

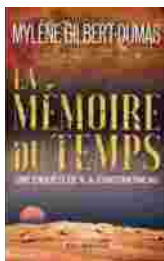
HORAIRE DU PRINTEMPS

	Ouverture	Fermeture
Lundi	14 h	16 h 30
Mardi	10 h 16 h 30	12 h 20 h 30
Mercredi	18 h 30	20 h 30
Samedi	14 h	16 h

HORAIRE D'ÉTÉ JUILLET ET AOÛT

	Ouverture	Fermeture
Lundi	18 h 30	20 h 30
Jeudi	18 h 30	20 h 30

COUPS DE CŒUR



La mémoire du temps
-Mylène Gilbert-Dumas

Les carnets de cerise
-Joris Chamblain



Hibou-Hebdo
-Rebecca Elliott



LES BOÎTES À LIRE SONT DE RETOUR!

Les boîtes à lire sont situés au parcs du pont Clark, des Plateaux et du Centre communautaire. Prenez un livre, retournez-le ou gardez-le! Il est aussi encouragé d'y mettre un livre ou deux pour donner au suivant. Pour les dons plus volumineux, svp les déposer à la bibliothèque

BOOK MYNE NOUVELLE APPLICATION GRATUITE!

Utilisez cette application pour suivre facilement les prêts des membres de la famille! Vous pouvez également effectuer une recherche rapide dans le catalogue de la bibliothèque, vérifiez les réservations, et plus!

PROGRAMME DE LECTURE D'ÉTÉ TD

C'est reparti! L'été arrive...avec le temps pour explorer ce qui pique ta curiosité, enflamme ton imagination et nourris tes passions avec tous les livres que tu peux digérer! Le Club de lecture d'été débute le samedi 16 juin de 14 h à 16 h à la bibliothèque. Inscris-toi et tu recevras un carnet et des autocollants gratuitement afin de faire un suivi de tous les livres que tu liras cet été....chaque livre lu te rapproche à des prix excitants! Tu peux t'inscrire tout au long de l'été, mais viens nous voir le jour d'ouverture pour participer aux bricolage et activités. Ce programme gratuit est conçu pour les enfants de 5 à 12 ans, mais les enfants plus jeunes sont aussi bienvenus à participer. Le tirage des prix aura lieu le 23 août.

Club
de lecture
d'été
TD
2018

PARC DE PLANCHE À ROULETTES

RÈGLES DE SÉCURITÉ HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi

18h jusqu'au coucher du soleil

Samedi et dimanche

12h jusqu'au coucher du soleil

- ☉ Seuls les planches à roulettes, patins à roues alignées, trottinettes "scooters" ou vélo "BMX" sont autorisés dans le parc.
- ☉ Il est **OBLIGATOIRE** de porter un casque et des souliers fermés. Il est fortement conseillé de porter des protections corporelles adaptées (protège-mains, protège-genoux et coudières).
- ☉ Le parc de planche est non recommandé aux enfants de 10 ans et moins sans supervision.
- ☉ Tout comme la nourriture et les contenants de verre, la consommation de drogue ou d'alcool est interdite.
- ☉ Il est strictement défendu de fréquenter ce site en dehors des heures d'ouverture.
- ☉ Sur la piste, visualisez votre ligne et adaptez votre vitesse afin d'éviter une collision avec un autre usager.
- ☉ La pratique de jeux dangereux tels que poursuites, chaînes et autres, est interdite.

Tout manquement à ces règles de sécurité entraînera une expulsion.

En cas de dommage sur la surface de roulement ou sur les modules, en aviser la municipalité : 418-844-1218.

De nouvelles activités peuvent s'ajouter à la programmation en tout temps. Surveillez notre page Facebook pour en savoir plus!

Venez voir nos rénovations - WOW!

Le Club Ados est un endroit où les ados peuvent se rencontrer et obtenir un soutien lorsque nécessaire. Il offre à la fois aux ados et adultes influents l'opportunité de travailler ensemble afin de créer de bonnes capacités de communication ainsi qu'un bon développement personnel.

Maintenant, chaque jeudi soir c'est smoothies/études où vous pouvez venir avec vos devoirs et/ou projets de groupe et avoir un endroit chill pour étudier et recevoir de l'aide si vous en avez besoin avant la fin de semaine!:-).

Évidemment, on fera des smoothies délicieux avec ceux qui viendront.

Le Club Ados organise une variété d'activités selon les suggestions du groupe. Loisirs, sports récréatifs, ateliers, cuisine et plus. Les ados se voient aussi donner l'opportunité de s'impliquer auprès de d'autres organismes communautaires.

Voici ce qui est offert:

- Ordinateurs avec accès internet supervisé
- Table de billard
- PS4
- Télévision
- Table de Mississippi
- Basketball
- Beach volleyball
- Soccer
- Parc de skate
- Softball
- Et plus...

Nos animateurs sont toujours disponibles pour écouter ou aider, selon le besoin. Alors, si tu es âgé entre 11 et 17 ans et que tu veux t'amuser, viens nous rejoindre! Il y a toujours quelque chose à faire au Club ados. Un gros merci à ceux et celles qui sont venus nous aider pendant les rénovations.

À noter que nous préparons la cédule d'été. Le calendrier d'évènements sera affiché sur Facebook bientôt. Il y aura de nouvelles activités estivales excitantes. Rejoins-nous sur Facebook pour connaître toutes les activités à venir: Clubados Valcartier



HORAIRE

Jeudi soir : 18 h à 21 h
Vendredi et samedi : 18 h à 22 h

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIK

Horaires :

Lundi au jeudi 6 h à 21 h
 Vendredi 6 h à 19 h
 Samedi 8 h à 16 h

(À noter que l'horaire du samedi est sujet à changement dépendant du niveau de fréquentation pendant cette plage horaire)

Liste de prix :

1 mois : 30 \$/pers. ou 40 \$/famille*
 3 mois : 60 \$/pers. ou 80 \$/famille*
 6 mois : 110 \$/pers. ou 140 \$/famille*
 1 an : 200 \$/pers. ou 260 \$/famille*
 *famille = adultes et enfants/étudiants de 14 à 25 ans
 Étudiants (14 à 25 ans), 50 ans et + :

⇒ 50% de rabais (excepté prix carte et session)

1 session : 5 \$/personne
Carte 20 sessions : 60 \$/personne

Non résidents : 20 \$ de plus

Âge requis :

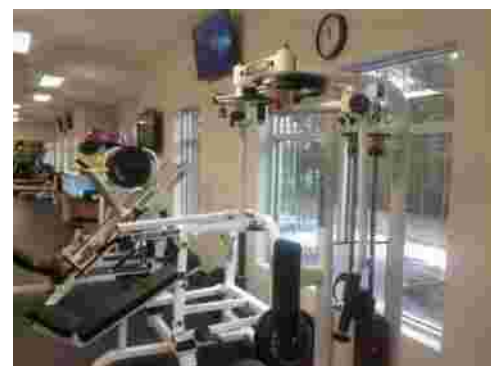
14 à 16 ans Cardio seulement
 16 ans et + Cardio +
 Musculaire

Responsable :

Jean-François April
 B.Sc Éducation Physique,
 Téléphone : 418 476-1053
 Courriel :
 centrephysik@mungsdv.ca

Équipe:

Annick Desaulniers
 Gabriel Parent
 Scott Montgomery



1 KM DÉFI PERSÉVÉRANCE

5 KM

10 KM

**SAINT-GABRIEL DE VALCARTIER
SAMEDI LE 16 JUIN 2018**

ORGANISÉ PAR
VALLÉE JEUNESSE QUÉBEC

Courez, marchez pour la
PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

INFORMATION ET INSCRIPTION
WWW.DEFIPERSEVERANCE.COM

Logo: Vallée Jeunesse

RENCONTRES TRICOT

QUAND : mardi 16h30
jeudi 14h

COÛT : gratuit

OÙ : Bibliothèque municipale

INFORMATION :
Pamala Hogan Laberge
418 844-2097

Apportez votre matériel si vous en avez, sinon nous en aurons pour vous.

RELEVEZ LE DÉFI

2 juin
5^e édition

LE DÉFI FORESTIER

Un défi à relever aussi en famille

👨‍👩‍👧‍👦 parcours familial de 2,5 km
👶 parcours enfants 2 ans et +

Plus de 30 obstacles
sur un parcours de 6 km

Saint-Gabriel-de-Valcartier

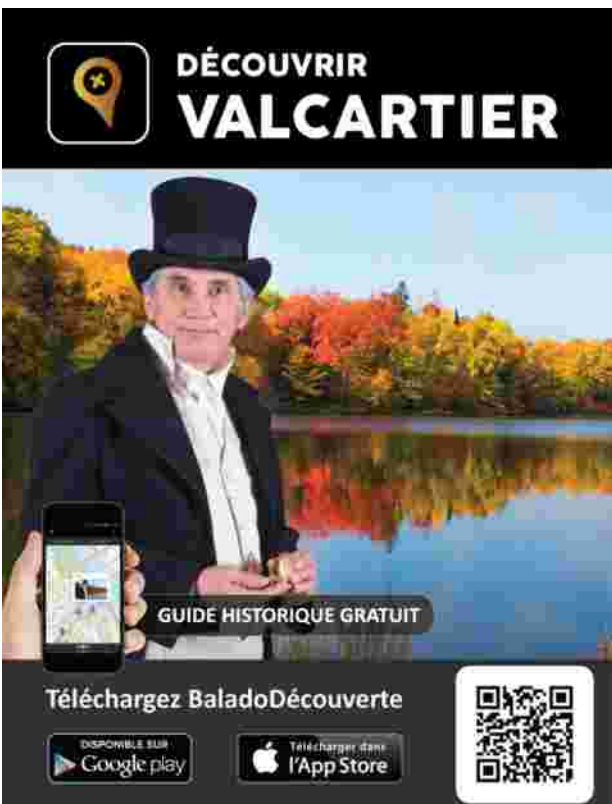
ledefiforestier.ca

Logos: Le Collège, MGNT, CANAC, le coureur nordique, Desjardins Caisse Des Rivières de Québec, Valcartier, point S, DESHARNAIS, NATURE DÉMONTREMBANT

PARTIES DE FER À CHEVAL

*Cette activité vous intéresse? Venez nous rejoindre les **mercredis soirs** dès le beau temps. Nous aimerions voir plus de personnes profiter de nos terrains sur une base régulière.*

Contactez Pamala Hogan Laberge au plaberge@munsgdv.ca ou 418-844-1218.




**DÉCOUVRIR
VALCARTIER**

GUIDE HISTORIQUE GRATUIT

Téléchargez BaladoDécouverte

DISPONIBLE SUR Google play

Télécharger dans l'App Store



Balado
découverte



Accès complet sans Internet, lorsque préchargé

Découvertes sur place, bonifiées d'informations à l'écran.

Participant guidé par GPS vers chaque point d'intérêt



NOUVELLES DU COMITÉ HISTORIQUE



Le Comité historique de Saint-Gabriel-de-Valcartier a le plaisir de vous annoncer que nous sommes maintenant déménagés dans nos nouveaux locaux au **1754, boulevard Valcartier**. Nous serons ouverts les jeudis matins de 10 h à 12 h jusqu'à la fin juin. Venez nous visiter et voir notre exposition de photos ainsi que quelques surprises! Nous sommes encore en train de nous organiser, donc si vous remarquez que nous travaillons à d'autres moments de la journée ou de la soirée, n'hésitez pas à venir nous dire bonjour. Soyez avertis, nous pourrions vous mettre au travail! Un horaire d'été sera affiché en juillet.

Le Comité historique a maintenant une nouvelle adresse courriel :

Valcartier1816@munsgdv.ca et un numéro de téléphone : 418-476-1054. Laissez un message et nous vous rappellerons.

Notre première activité en 2018 sera un voyage en autobus au festival celtique à Kinnears Mills le samedi 21 juillet. Nous partagerons plus d'information en temps et lieu, alors visitez notre site Internet, compte Instagram, page Facebook ou venez nous voir à nos bureaux.



UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL POUR LA COMMUNAUTÉ



Le partage d'histoires a toujours été un moyen spécial de transmettre des connaissances à une autre génération. Pour aider à préserver le patrimoine culturel et l'histoire des aînés de notre communauté, nous sommes heureux d'annoncer le projet « Back in the Day » ou « **Dans le bon vieux temps** ». La communauté de Saint-Gabriel-de-Valcartier a reçu une subvention pour mettre en œuvre ce projet intergénérationnel et produire un livre de mémoires composé de récits et de photos des aînés de la

Municipalité. Pour plus d'information, contactez: Wendy Sarazen au 418-929-0712 ou par courriel à: hcsgdv@videotron.ca.

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER



SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

*ENSEMBLE,
AU COEUR
DE LA
NATURE*

1743, boulevard Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier
(Québec) G0A 4S0

Téléphone : 418 844-1218
Télécopieur : 418 844-3030
Courriel : admin@munsgdv.ca

SITE INTERNET
www.saint-gabriel-de-valcartier.ca



PAGES UTILES

1. Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier (www.facebook.com/munsgdv)
2. Vie communautaire saint-gabriel-de-valcartier community life (sports, loisirs et culture)
3. Clubados Valcartier
4. Club de soccer les Ours noirs de St Gabriel de Valcartier
5. Club de Taekwon-do de Saint Gabriel de Valcartier
6. Habitations Communautaires Saint Gabriel de Valcartier
7. Ligue de balle molle Saint-Gabriel-de-Valcartier
8. Terrain de Jeux Saint-Gabriel-de-Valcartier Playground
9. Le marché public de Saint Gabriel de Valcartier
10. Les mamans de St-Gabriel-de-Valcartier
11. Centre Physik
12. Service des loisirs communautaires de la Garnison Valcartier
13. Le Centre de la famille Valcartier
14. Comité historique Saint-Gabriel de Valcartier Historical Committee

SAVIEZ-VOUS...

Qu'une liste des organismes pouvant aider la communauté se retrouve sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet SERVICES? Une copie papier est aussi disponible au bureau municipal. Appelez-nous pour en recevoir une par la poste.

SERVICES DE MAINTIEN À DOMICILE

Vous avez besoin d'aide?

SERVICES OFFERTS:

- Entretien ménager
- Entretien des vêtements
- Préparation de repas
- Emplettes
- Grand ménage
- Peinture
- Travaux extérieurs
- Travaux lourds

SPÉCIALITÉS:

- Assistance physique (lever, coucher, aide au transfert)
- Soins d'hygiène (toilette partielle, bain)
- Gardiennage | Répit
- Approche au mourant
- Coiffure

POUR QUI:

- Personnes âgées
- Malades chroniques

- Familles en difficulté
- Résidences d'hébergement
- Personnes à mobilité réduite
- Personnes en convalescence
- Toute la population

HORAIRE DES SERVICES:

24 h/jour | 7 jours/ semaine
418 842-9791 poste: 21

www.aidealacommunaute.org

Aide à la communauté
et services à domicile



DATES À RETENIR

MAI

- 1 Début - inscriptions Terrain de jeux et du Groupe de jeux
- 4 Date limite pour: envois de CV—emplois d'été Terrain de jeux et pataugeuse; inscriptions balle-molle masculin
- 15 Date limite pour envois de CV—emploi d'été Travaux publics
- 21 Bureau municipal et bibliothèque fermés
- 25 Date limite, inscriptions balle molle féminine
- 27 Spectacle de danse Hip-Hop à 15 h
- 27 Collecte de RDD, distribution d'arbres, vente de garage communautaire, don d'articles usagés
- 28 Semaine de collecte spéciale pour les feuilles mortes

JUIN

- 2 Défi forestier—École MSS
- 8 Date limite inscription t-ball pour enfants
- 9 Défi des têtes rasées de Leucan
- 16 Défi persévérance—Vallée Jeunesse
- 17 Lancement du Club de lecture d'été à la bibliothèque
- 18 Ouverture de la pataugeuse et début des soirées pétanque

(lundis & vendredis)

- 20 Début du soccer pour ados/adultes
- 25 Bureau municipal et bibliothèque fermés
- 26 Début - Terrain de jeux et Groupe de jeux d'été
- 28 Début du MARCHÉ PUBLIC
- 30 Début du t-ball pour enfants

JUILLET

- 2 Bureau municipal et bibliothèque fermés
- 1^{er} 2^e versement du compte de taxes municipales,
- 2 Bibliothèque—début de l'horaire d'été
- 5, 12, 19, 26 MARCHÉ PUBLIC

AOÛT

- 2, 9, 16, 23, 30 MARCHÉ PUBLIC
- 8 Date limite - inscriptions tournoi de balle donnée
- 10 Fin—Terrain de jeux et Groupe de jeux d'été
- 13 Semaine de garde
- 15 Prochaine édition du Bulletin l'Indispensable
- 17-18 Tournoi de balle donnée et Journée familiale